

COUPE DU QUÉBEC MAÎTRES MANCHE #6 MONT-TREMBLANT 2025-03-15 LA RENCONTRE DE LA ST-PATRICK

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Lieu : Complexe aquatique Mont-Tremblant, 635 Rue Cadieux, Mont-Tremblant, Qc, J8E 2T4

Club hôte: Club de natation Mont-Tremblant

Installation : 1 bassin de 25m, 8 couloirs, système de chronométrage électronique Colorado.

Directeur de rencontre : Eric Dufort

Courriel : directeur_rencontre@natationmont-tremblant.com

Responsable des inscriptions : Eric Dufort

Courriel : CNMTcompetition@outlook.com

Responsable des officiel(le)s : Sylvie Potvin

Courriel : sylviepotvin20@gmail.com

Lien vers l'inscription des officiel(le)s : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScby-Z7TmdmXQc47dsJbVHOTsZpu8DYpObt68QywERCMZiCHg/viewform?usp=sharing>

Type d'invitation : Invitation maitres – Coupe du Québec des maitres

Date limite d'inscription : 3 mars 2025

L'événement est sanctionné par la Fédération de natation du Québec

INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

Déroulement de la compétition

- Toutes les épreuves se nageront mixtes et finales contre-la-montre du plus lent au plus rapide.
- Aucune conversion de temps
- Toutes les séries se nageront à un (1) nageur par couloir.

Catégories d'âge

- Les groupes d'âges pour les épreuves individuelles sont :
 - 18-24, 25-29, 30-34, 35-39, 40-44, 45-49, 50-54, 55-59, 60-64, 65-69, 70-74, 75-79, 80-84, et ainsi de suite par incrément de 5 ans.
- Les groupes d'âges pour les épreuves de relais sont :
 - 72-99, 100-119, 120-159, 160-199, 200-239, 240-279, 280-319, et ainsi de suite, par incrément de 40 ans.
 - Le groupe d'âge d'une équipe de relais est déterminé en cumulant les âges au 31 décembre de l'année en cours, en années entières, des 4 membres de l'équipe.

IMPORTANT : La catégorie d'âge du nageur sera établie selon son âge au 31 décembre de l'année en cours.

HORAIRE ET PROGRAMME

SAMEDI 15 MARS 2025	
Échauffement : 13h00*	Début de la rencontre : 14h00*
1	50m Libre
2	200m QNI
3	100m Brasse
4	200m Dos
5	100m Papillon
6	4x50m Relais QN
7	100m Libre
8	200m Papillon
9	100m Dos
10	50m Brasse
11	100m QNI

*les heures de début échauffement et de compétition pourraient être modifiées selon la disponibilité de la piscine.

Épreuve de relais

L'épreuve de relais se nagera *comme suit* :

- Les membres de chaque équipe de relais doivent être affiliés au même club ; les nageurs non réunis au sein d'un même club ne peuvent concourir à moins d'une permission spéciale du directeur de rencontre. L'équipe participera alors comme HORS-CONCOURS et aucun temps des nageurs ne sera reconnu ni inscrits dans les résultats.
- Les catégories de relais peuvent être masculines, féminines ou mixtes (mixte : 2 hommes et 2 femmes).

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Inscription

- Le fichier des épreuves est disponible sur le site : [2024-FNQ- Compétitions sanctionnées](#)
- Tous les fichiers d'inscriptions lenex/hytek DOIVENT ÊTRE SOUMIS PAR COURRIEL au responsable des inscriptions à CNMTcompetition@outlook.com
- Les maîtres affiliés sans attache (UNMQC) devront s'inscrire par courriel qui contiendra le numéro d'affiliation, le genre, la date de naissance ainsi que les épreuves à inscrire avec temps d'inscriptions.

Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de soumettre les inscriptions par courriel et de s'assurer que tous les athlètes inscrits doivent être enregistrés dans la catégorie "maître compétitif" ou dans la catégorie "maître non-compétitif" s'ils en sont à leur première compétition de la saison.

Date limite d'inscription

- 3 mars 2025 à minuit

Épreuves

- Un nageur peut s'inscrire à un maximum de 4 épreuves individuelles
- Un nageur peut s'inscrire à un maximum de 1 épreuve de relais.

Frais d'inscription

- 7.48\$ (taxes incluses) de frais fixes de participation par nageur
- 11\$ + taxes/épreuve individuelle : 12,65\$
- 15\$ + taxes/relais : 17,25\$
- Le paiement (un par club) devra être remis au bureau de l'administration avant le début de la compétition. Veuillez faire le chèque à l'ordre de : **Club de natation Mont-Tremblant**.
- Il est aussi possible de payer par transfert bancaire : comptabilite@natationmont-tremblant.com (mot de passe : CNMT)
- En cas de forfait, les frais d'inscription ne seront pas remboursés après la date limite d'inscription.
- **INSCRIPTIONS TARDIVES : permises jusqu'au 14 mars à midi; des frais de 25,30\$ par épreuve seront facturés.**

Modifications et forfaits

- Les forfaits et modifications aux relais devront être faits au bureau de l'administration au plus tard 30 minutes avant le début de la compétition.

Temps de passage officiel

- Les demandes de temps de passage comme temps officiel devront être faites au commis du bureau de l'administration, au plus tard avant le début de l'épreuve en question.

Pause

- En cas de besoin, le comité organisateur se réserve la possibilité d'insérer des pauses en cours de session, durant lesquelles les nageurs pourront utiliser la piscine pour s'échauffer ou pour dénager.

Limite de participants (si applicable)

- Aucun nombre maximum de participants.
*Dans le cas où la compétition serait jugée trop longue, il pourra être demandé aux participants de diminuer leur nombre d'épreuves individuelles.

RÉSULTATS, CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Résultats

- Les résultats en direct seront disponibles via SplashMe et sur Swimrankings.

Pointage

- Les points attribués pour chaque épreuve individuelle seront : 7-5-4-3-2-1 pour les 6 premier(ière)s de chaque catégorie d'âge

AUTRES INFORMATIONS

Maillots de bain

Tous les nageurs et nageuses sont autorisés à nager avec le maillot de bain de leur choix lors de toutes les compétitions sanctionnées par la Fédération de natation du Québec. Il n'est pas nécessaire de déclarer le choix du maillot de bain au juge-arbitre si le tissu du maillot de bain est un textile à mailles ouvertes perméables et qu'il n'est pas raisonnablement considéré comme créant un avantage technique en termes de vitesse, de flottabilité ou d'endurance.

Photographie/vidéographie

Par souci de minimiser les risques, toutes les photos et vidéos prises lors des compétitions sanctionnées par la FNQ, qu'elles soient prises par un photographe ou vidéographe professionnel, un spectateur, le personnel de soutien de l'équipe ou tout autre participant, doivent respecter les normes de décence généralement acceptées. En aucun cas, les appareils photo ou autres dispositifs d'enregistrement ne sont autorisés dans la zone située immédiatement derrière les blocs de départ pendant les départs en entraînement ou en compétition, ou dans les vestiaires, les salles de bain ou toute autre zone d'habillage.

Tous les détails de la procédure relative à la photographie et à la vidéographie sont disponibles [ICI](#).

MESURES D'ADAPTATION POUR LES NAGEURS S/sourds et les malentendants

<https://www.swimming.ca/wp-content/uploads/2024/02/Nageurs-Ssourds-et-malentendants-fevrier-2024.pdf>

1. Instruction non verbale assurée par une *personne de confiance

Les clubs doivent communiquer leur besoin d'adaptation au directeur de rencontre avant la date limite des inscriptions. Le personnel de soutien doit être inclus dans le fichier d'inscriptions.

*Notez que la personne de soutien doit avoir un statut « Enregistré » en tant que personnel de soutien avec Natation Canada, sinon son accès sera refusé.

Estrades et spectateurs

- Il y a présence d'estrade pouvant accommoder environ une centaine de personnes
- Aucun casse-croûte ou restaurant sur place

Stationnement/accès pour les personnes à mobilités réduites

- Deux grands stationnements gratuits sont à votre disposition, un à l'avant du Complexe, et l'autre à l'arrière de l'école Curé-Mercure (côté sud du Complexe).
- **AUCUN SOULIERS EXTÉRIEURS N'EST PERMIS DANS LES VESTIAIRES.** Ils doivent être laissés à l'extérieur du vestiaire.
- La Ville de Mont-Tremblant a une politique "zéro déchet". Nous vous prions de prévoir vos bouteilles d'eau.
- Nous demandons à tous de faire preuve de propreté en utilisant les poubelles prévues à cet effet. Aucun contenant de verre ne sera toléré sur le bord de la piscine.

RÈGLEMENTS ET ADMISSIBILITÉ

- Les règlements de Natation Canada des Maitres-Nageurs et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin.
- Les départs des maitres se feront selon World Aquatics VIII.3.3.2 et/ou les départ se feront du bord de la piscine ou du point selon les règlements canadiens sur les installations II.16.1.4 et ou C16.1.4.1
- Durant la compétition, les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada seront en vigueur, un athlète fautif pourrait être pénalisé et ne pas participer à sa première épreuve de la session.

Admissibilité des nageurs et nageuses

- Les nageurs doivent être inscrits comme membres compétitifs ou non-compétitifs* à la Fédération de natation du Québec ou de leur propre fédération provinciale/nationale;
- Les nageurs doivent être âgés de 18 ans ou plus en date de la première journée de compétition;

**Les nageurs inscrits non-compétitifs doivent en être à leur première compétition de la saison en cours afin de pouvoir y prendre part.*

Admissibilité des entraîneurs et entraîneures

- Chaque entraîneur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ.
- Tous les entraîneurs doivent se conformer au Règlement de sécurité de la natation en bassin de la FNQ.
- Afin de pouvoir participer et être le seul entraîneur à des compétitions sanctionnées de type maitres, l'entraîneur d'un club québécois doit avoir minimalement obtenu le statut « formé » du sport communautaire. (Mesures d'exception applicable pour les nouveaux entraîneurs : Règlement de sécurité de la natation en bassin)

Admissibilité des clubs

- Chaque club participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.

Merci de votre collaboration au maintien de la propreté du bord de la piscine et des vestiaires. Au plaisir de vous accueillir!

Bonne compétition

******* RABAIS DANS DEUX HÔTELS À MONT-TREMBLANT *******

MICROTEL : Vous offre un tarif de 265 \$ plus taxes /nuit pour les nageurs et leurs familles.

ADRESSE : 235 Montée Ryan, Mont-Tremblant, Québec J8E 1S3

Lien pour réservation :

<https://www.wyndhamhotels.com/hotels/51258?checkInDate=03/15/2025&checkOutDate=03/17/2025&groupCode=031525CLU>

AX HÔTEL : Vous offre un tarif de 199,00\$+ taxes. **IMPORTANT LA RÉSERVATION DOIT ÊTRE**

FAITE AVANT LE 15 FÉVRIER 2025. Lors de la réservation mentionner le code promo **CLUB**

NATATION

ADRESSE : 860 rue Lalonde Mont-Tremblant, Québec, J8E 1A1



CHOICE
HOTELS CANADA™



Profitez du programme de Choice
Numéro d'identification client # **00622380**
pour réserver et économiser !

<https://fnq.ca/renouvellement-de-lentente-avec-choice-hotels/>